



Association  
Scolaire  
Intercommunale  
de Saint-Prex  
et Environs

**Comité**  
de **Direction**

Saint-Prex, le 30 avril 2021

**PROCES-VERBAL N°02-2021  
DU COMITE DE DIRECTION**

Lieu : Salle du Conseil à Lussy sur Morges

Date : jeudi 11 mars 2021 à 19 h 00

Présences : Mmes Berset, Pache, Vuille, MM. Cuénot, Gilgen, Hennard, Porzi, Lüthi  
représentant de M. Leuba

Excusé : M. Leuba, pour raison de santé

Boursiers : Mme Delay, MM. Thévoz, Grand



**Ordre du jour** :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal 01-2021 du 14 janvier 2021
- 3) Comptes 2020 – présentation pour le CoDir et les boursiers-ères
- 4) Adoption des comptes 2020
- 5) Communications de la Direction
- 6) Clarification du terme « Azur » accolé au nom de l'EPS (M. Cuénot)
- 7) Retour points en suspens séance 14 janvier 2021
- 8) Offre pour 3 tableaux (M. Porzi)
- 9) Soucis rencontrés avec certaines enseignantes du Chauchy et Sous-Allens (M. Porzi)
- 10) Divers et tour de table

### 1) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté comme présenté.

### 2) Adoption du procès-verbal 01-2021 du 14 janvier 2021

Le procès-verbal no 01-2021 est adopté par les membres présents.

### 3) Comptes 2020 – présentation pour le CoDir et les boursiers-ères

Le boursier de l'ASISE nous présente et commente les comptes. Il en résulte un total des charges refacturées aux communes de l'ASISE de Fr. 5'811'862.03 contre Fr. 6'132'897.00 au budget 2020 et Fr. 6'028'812.37 pour les comptes 2019.

Selon le PV du 14 mai 2020 les produits de désinfection sont pris en charge par l'ASISE. Aucune facture des communes n'est parvenues à l'ASISE. Pour simplifier M. Grand propose que les produits utilisés pendant l'année scolaire 2019-2020 restent à la charge des communes, les communes enverront un décompte pour 2020-2021 et seront comptabiliser dans les compte 2021.

Les communes font parvenir à M. Thévoz le montant des forfaits reçus afin de les répartir dans les comptes.

La commission de gestion se réunit le 18 mars à 20h00 à St-Prex.

### 4) Adoption des comptes 2020

Les comptes sont adoptés par les membres présents.

### 5) Communication du Directeur

Les communications de M. Cuénot sont les suivantes :

- **Piscine** : la reprise des cours de natation est prévue le 22 mars. Une demande est faite pour utiliser la piscine pendant les 2 périodes qui se sont libérées le mardi matin. M. Porzi donne son accord. Le port du masque est obligatoire dans les vestiaires mais pas dans l'enceinte des bassins. Demande pour une mise à disposition d'un vestiaire pour un élève transgenre. M. Porzi informe qu'il va trouver une solution.
- Projet culturel pour l'ensemble des classes de secondaire
- Globalement les gens jouent relativement bien le jeu. M. Lüthi demande s'il y a beaucoup d'infection. M. Cuénot répond qu'il y a eu 10 cas et que cela n'a pas posé de problème au niveau pédagogique.

### 6) Clarification du terme « Azur » accolé au nom de l'EPS (M. Cuénot)

Le nom officiel est bien EPS, le terme « Azur » n'a jamais été enregistré. Question faut-il modifier le nom est ajouter « Azur », le logo va rester. M. Cuénot est d'avis de ne pas bouger et va se renseigner auprès des enseignants.

## 7) Retour points en suspens séance 14 janvier 2021

Points en suspens :

- chauffage du Cherrat – réglé
- problème de voisinage à Yens – en cours
- coffres à clés – à prévoir pour la rentrée d'août M. Porzi pour St-Prex et M. Boss pour Yens
- 3<sup>ème</sup> secrétaire – Mme Stakic va reprendre le poste vacant dès le 19 avril 2021. Pas reçu d'information supplémentaire du département concernant les 12 %
- Horaires Denens – prévoir une réunion avec les enseignants, M. Gilgen, M. Cuénot et Mme Mosimann
- Autorisation transport – M. Lüthi n'a rien trouvé, M. Gilgen regarde.

## 8) Offre pour 3 tableaux (M. Porzi)

Selon inventaire reste 3 (peut-être 4) tableaux numériques à acquérir. M. Porzi a envoyé les devis pour 3 tableaux.

Le CoDir décide d'accepter l'offre de Fr. 30'581.40

## 9) Soucis rencontrés avec certaines enseignantes du Chauchy et Sous-Allens (M. Porzi)

Suite à des désagréments certaines enseignantes se demandent si les produits sont dans les normes et ne sont pas dangereux pour la santé et si la manière de les appliquer est juste.

M. Porzi informe que le rapport sur les produits ne signale aucune mise en danger. Dorénavant toutes les réclamations vont passer par la direction des écoles. Merci pour le soutien de M. Cuénot qui a fait un courrier aux enseignantes. Le cas est actuellement réglé.

## 10) Divers et tour de table

M. Hennard informe que Mme Tinguely a reçu une proposition de « Printemps Abeille » pour déposer des ruches – coût 3 ruches pour env. Fr. 7'800.00. L'idée est bonne mais trop onéreuse, M. Hennard propose d'approcher un apiculteur local. M. Gilgen se renseigne si apiculteur OK pour déposer une ruche à St-Prex ou même dans les autres villages et organiser des rencontres avec les élèves.

M. Hennard demande confirmation de l'arrêt du dentiste scolaire.

M. Hennard demande à Mme Pache d'envoyer un mail, de préavis positif, au nouveau médecin scolaire.

M. Lüthi adresse ses félicitations aux élus. Il informe que le représentant ASISE pour Villars-sous-Yens sera M. Grand.

M. Gilgen va probablement quitter l'ASISE.

M. Gilgen informe qu'une enseignante a posé du scotch carrossier sur le sol de la salle de gym pendant plusieurs mois – la commune a mandaté une entreprise pour appliquer des produits spéciaux pour nettoyer le sol.

M. Cuénot répond qu'il faut contacter la DOP – donner toutes les informations à M. Cuénot qui se renseignera.

M. Gilgen est toujours à la recherche du contrat de base de 2012-2013 pour les MBC. Stéphane regarde dans les archives de l'ASISE à St-Prex.

M. Cuénot informe que M. François Ludwig est décédé – une annonce est parue dans les journaux – Mme Pache va écrire un mot.

M. Cuénot espère que le repas des maîtres et les promotions puissent avoir lieu.

Conseil d'établissement, Mme Montserrat démissionne, renvoyer un courrier aux parents pour nouvelles candidatures.

Mme Pache demande s'il faut maintenir le Conseil d'Etablissement prévu en mars. M. Cuénot propose de faire un mail et repoussé le conseil en automne.

La séance est levée à 20 h 45.

Prochaine séance 22 avril à 18h30 la séance est suivie du Conseil Intercommunal.

**La Vice-Présidente :**

**Margarita Pache**



**La Secrétaire :**

**Françoise Vuille**

